

La Lettre de France Nature Environnement Seine-et-Marne

N° 33 juin 2024

Editorial

Jean-François Dupont et Pascal Machu, co-Présidents de France Nature Environnement Seine-et-Marne vous proposent ce texte.

Chère amie, cher ami,

En ces temps d'incertitude où des décisions lourdes de conséquences doivent être prises pour contrer le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, la parole des scientifiques ne devrait-elle pas guider nos choix ? C'est en effet la seule boussole fiable, construite sur la somme des savoirs, sur des démarches expérimentales rigoureuses et sur des analyses solides. Les scientifiques nous ont donné l'alerte à temps, aussi bien pour le climat que pour la biodiversité. Ils ont tracé les voies pour limiter l'ampleur de ces crises et imaginer un futur désirable. Et pourtant, leur parole semble inaudible...

D'où qu'ils viennent, nos politiques ont une lourde responsabilité dans la surdité de nos sociétés. Leur formation scientifique est très modeste car les filières qui mènent à leurs carrières n'apportent qu'un menu bagage, notamment en biologie et physique-chimie, matières clés pour comprendre le vivant et ses interactions avec notre environnement. Certains considèrent trop souvent la science à la seule fin de servir outrageusement un projet de l'industrie et du commerce aux dépens d'autres intérêts politiques, notamment notre santé et notre intégrité physique et mentale. Nous avons tous en mémoire notre sinistre ministre de l'agriculture, déclarant à propos d'une décision de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) que les scientifiques n'avaient pas à décider de quoi que ce soit qui pouvait pénaliser « nos » intérêts économiques, enfin certains intérêts... N'était-il pourtant pas de bonne politique de suspendre l'autorisation d'utilisation d'un herbicide toxique contaminant massivement nos nappes d'eau ? D'autres (et vous les reconnaîtrez facilement) ne peuvent considérer la parole scientifique car leur discours est construit sur des assertions simplistes et des vérités alternatives faussement rassurantes. Les derniers (plus à gauche) clament s'appuyer sur la science mais restent dans l'incantation ou l'injonction, générant une réaction de rejet de la majorité de la population.

Les médias ont aussi leur part de responsabilités en donnant la parole à ceux qui tueraient leur propre mère pour accéder à la lumière des projecteurs. La cacophonie de l'épidémie de Covid a été lourde de conséquences et a profondément abîmé la parole scientifique. Mais qu'aurait pu dire un scientifique à part « je ne sais pas » ?

Les communicants des industries polluantes et destructrices de l'environnement ont eux aussi une lourde responsabilité. La stratégie du doute, qui mêle publications pseudo-scientifiques dans des revues douteuses et corruption de certains scientifiques qui font autorité dans leur domaine, est redoutablement efficace car elle renvoie toujours la décision à plus tard sur la base d'autres études, alors que la réponse est parfaitement connue ! L'amiante fut une terrible illustration du succès de cette stratégie.

Mais la responsabilité majeure ne revient-elle pas aux scientifiques eux-mêmes ? Car enfin, le dogme de la neutralité et la croyance bien ancrée que la vérité s'imposera sur la base de données irréfutables sont leurs pires ennemis ! La science n'est pas impartiale : les hypothèses testées sont des partis pris et des choix, les financements des projets impriment leur direction, les pensées dominantes influencent lourdement les thématiques choisies...

Confrères, consœurs, chers collègues, depuis quand le militantisme est-il un gros mot ? C'est bien vite oublier que les associations, que l'on qualifie avec un certain mépris de « militantes », sont nées des scientifiques. Eh oui, FNE est fille des professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle et la FRAPNA est celle des professeurs d'écologie des Universités de Lyon, qui n'ont pas voulu rester les bras croisés à pleurnicher sur la Nature qu'on assassine ! Alors écologues, hydrologues, climatologues, glaciologues, géologues, zoologues et autres ...logues de tout poil, sortons de notre assignation à résidence ! Ce que nous pensons être de la neutralité n'est que notre bâillon, enlevons-le et osons prendre la parole ! Expliquons au monde les enjeux qu'il doit affronter et montrons-lui que le chemin existe. Il ne manque que le courage de reprendre le pouvoir qui est le nôtre. C'est notre devoir de scientifiques.

Eric Feraille, Docteur en médecine, Docteur en biologie, Professeur de médecine fondamentale
Pilotes des Réseaux Juridique et Montagne de FNE Auvergne Rhône Alpes

17 juin 2024

[FNE élections législatives 2024](#)

Sommaire

Cliquez sur l'article que vous souhaitez lire

France Nature Environnement (FNE) Seine-et-Marne a besoin de vous ! Faites un don ! Adhérez !

Nonville : pour protéger l'eau, contre les puits de pétrole en Ile-de-France, FNE Seine-et Marne et de nombreux élus, associations, ... se sont rassemblés le 15 juin

Déchets dangereux : une colline de déchets toxiques à la place d'une réhabilitation environnementale

La ferme cueillette de Servigny ne doit pas disparaître !

Exercice d'alerte autour du site Seveso haut de Grandspuits

Fête de la nature : Soliculus était au rendez-vous !

Je vous présente la maison forestière ! En chantier !

Traces d'animaux dans la neige : une dernière fois ?

Qui a dit ?

FNE Seine-et-Marne : nous contacter, nous rejoindre

Nous soutenir : faire un don, adhérer

France Nature Environnement (FNE) Seine-et-Marne a besoin de vous ! Faites un don ! Adhérez !

Qui sommes-nous ?

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 6 209 associations, regroupées au sein de 47 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

[France Nature Environnement](#)

Notre organisation seine-et-marnaise, membre de France Nature Environnement Île de France fédère 45 associations dans le département

[FNE Seine-et-Marne](#)

Nos actions

France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne), agréée au titre de la protection de l'environnement :

- ✓ *S'engage quotidiennement dans les missions de veille, de sauvegarde, de mise en valeur, de protection et de défense de la nature, de l'environnement et de la qualité de la vie ;*
- ✓ *Conduit toutes les actions utiles pour éviter les dégradations, les pollutions, les nuisances ;*
- ✓ *Informe le grand public.*

Un travail de terrain

Ses bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie, ils :

- *Travaillent avec les associations locales pour suivre les dossiers environnementaux des collectivités territoriales (département, communes et communautés) ;*
- *Participent aux enquêtes publiques et sont souvent des lanceurs d'alerte ;*
- *Suivent et participent aux réflexions et travaux, chaque année, de plus de 66 réunions réglementaires dans le département dont celles concernant les installations classées de protection de l'environnement (ICPE).*

Ils doivent avoir une bonne connaissance des réglementations en cours dans de nombreux domaines.

Ils contribuent à l'information notamment grâce à cette lettre.

Un programme d'éducation à l'environnement

FNE Seine-et-Marne, agréée Jeunesse et Éducation populaire, anime un programme d'éducation à l'environnement et vient en soutien des professeurs(es) des écoles. Une action similaire a été mise en place auprès des personnes souffrant d'un handicap.

Des moyens financiers nécessaires

Au-delà du travail bénévole conséquent fourni, toutes ces interventions nécessitent des moyens financiers importants (cf. le rapport d'activité 2023 disponible en ligne : [FNE Seine-et Marne : rapport d'activités 2023](#))

Nous avons besoin de vous pour continuer nos actions

France Nature Environnement Seine-et-Marne est reconnue d'utilité publique. Ce statut, qui lui permet de recevoir des dons et legs, démontre que son action participe à l'intérêt général.

Les documents pour nous soutenir sont disponibles en fin de publication.

Nonville : pour protéger l'eau, contre les puits de pétrole en Ile-de-France, FNE Seine-et Marne et de nombreux élus, associations, ... se sont rassemblés le 15 juin

Ce nouveau combat n'est pas une première, élus et associations avaient déjà réussi avant 2022 à bloquer des précédentes demandes de nouveaux puits et d'extension du même exploitant Bridgeoil, Bridge Energies maintenant. Parmi les élus, citons Jean-Claude Belliot, maire de Nonville, Dan Lert, maire adjoint de Paris, président d'Eau de Paris, Anne Hidalgo, maire de Paris.

Mais étant saisi par l'exploitant, le Conseil d'Etat, par la décision du 3 octobre 2023 du tribunal administratif de Poitiers (siège de l'exploitant) a enjoint le premier ministre d'accorder à Bridgeoil cette autorisation d'extension, sous peine d'astreinte



journalière de 1000€...laquelle (Elisabeth Borne) s'est exécutée par décret du 27 décembre 2023. Voilà comment l'exploitant a obtenu en coulisse, pendant la trêve des confiseurs, une extension de 43 km² de son périmètre de recherche.

Dans la foulée, l'exploitant a aussi obtenu par arrêté préfectoral du 30 janvier dernier, l'autorisation de deux nouveaux forages pétroliers sur le site de Nonville.

C'est cette dernière autorisation qui a amené Eau de Paris à déposer contre cet arrêté préfectoral un recours en référé, rejeté le 17 mai dernier par le Tribunal Administratif de Melun, et un recours sur le fond qui se poursuit, dont nous parlera le président d'Eau de Paris dans quelques instants.

La réaction populaire à ces tours de passe-passe juridico-administratifs s'est déjà manifestée, puisque la pétition lancée sur Greenvoice par l'association locale Environnement Bocage Gatinais (membre du réseau FNE Seine-et-Marne), a déjà recueilli plus de 24 000 signatures.

La presse a suivi de près cette affaire : dossiers et articles de Libération, du Monde, Radios-Téles France-info, RMC, etc...et presse locale La République de Seine et Marne, le Parisien...

Nous sommes là aujourd'hui pour montrer notre détermination à nous opposer à ce surcroît d'exploitation pétrolière.

Le ministre de l'industrie nous dit, c'est légal, la loi Hulot autorise les forages jusqu'en 2040 et l'arrêté préfectoral l'a autorisé jusqu'en 2034. Il se garde bien de mentionner que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié un rapport en 2021 indiquant très clairement que pour limiter le changement climatique et ses risques, aucun nouveau projet d'extraction d'énergie fossile ne devait faire l'objet d'investissements. Le GIEC a aussi clairement rappelé que la consommation d'énergie



fossile doit être immédiatement et massivement réduite pour tendre au plus vite vers une décarbonation des sociétés.

Ce ne sont pas ici des propos d'écologistes « punitifs », mais des alertes d'instances internationales à prendre au sérieux, qui sont reprises telles quelles dans l'avis de l'Autorité environnementale sur ce dossier, ce que ne peuvent ignorer les ministres et le Préfet.

Faudra-t-il attendre le dernier jour, la dernière goutte de pétrole, pour fermer les robinets ? N'est-il pas plus raisonnable d'anticiper vu les enjeux majeurs ?

Les risques sont trop grands pour jouer les prolongations.

Risques pour l'environnement : le site d'exploitation est à 250 mètres de la rivière du Lunain, classée Natura 2000, il est proche de la réserve biosphère de Fontainebleau (Unesco). L'exploitation actuelle du site engendre de multiples nuisances pour les riverains.

Risques pour la santé humaine : 180 000 parisiens et la population de la commune voisine de Villemer dépendent du point de captage menacé par cet activisme pétrolier.

C'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui pour dire avec la plus grande force : C'est toujours non aux forages pétroliers en Seine et Marne comme ailleurs,

Nous demandons l'abandon du projet par le premier ministre, et réclamons une protection réelle des captages d'eau potable partout sur le territoire français.

Intervention de Jean-François Dupont, Co-Président de FNE Seine-et-Marne

Déchets dangereux : une colline de déchets toxiques à la place d'une réhabilitation environnementale

SUEZ- IWS-MINERALS projette d'étendre son « Installation de Stockage de Déchets Dangereux » (ISDD) située sur la butte de l'Aulnay à 20 kilomètres au Nord-Est de Paris. D'une surface de 43 hectares, ce site « SEVESO seuil Haut » qui impacte le territoire de deux communes, Villeparisis et Courtry, devait cesser son activité en 2025 après 46 années d'exploitation.

Cette ISDD reçoit majoritairement des déchets très toxiques : résidus d'épuration des fumées d'incinération, déchets chimiques et industriels, terres fortement polluées, déchets radioactifs de type DRNR, etc. Ils proviennent de la Région Ile de France mais aussi des Régions limitrophes et même d'Outre-Mer.

L'industriel souhaite une extension de 23 hectares supplémentaires sur la commune adjacente de Le Pin pour une durée de 20 ans à raison de 250 000 tonnes par an. Le site choisi est une ancienne carrière de gypse appartenant à PLACOPLATRE dont le réaménagement a été réalisé par tranches successives de 1995 à 2014 : comblement, reconstitution du sol de surface, plantation d'un boisement type chênaie-frênaie-charmeraie de plus 50 000 végétaux, création de mares et de milieux ouverts calcicoles que de sentiers pour pouvoir s'intégrer au réseau de promenades locales.

Une réhabilitation imposée par la préfecture pour permettre de restaurer la biodiversité dans un secteur fortement impacté par les carrières. Le site est par ailleurs le lieu de convergence de trois corridors écologiques identifiés au SRCE permettant de relier les réservoirs de biodiversité de Seine et Marne et de Seine Saint Denis. Il constitue aussi une composante de la ceinture verte de l'île de France et figure à ce titre au PRIF des coteaux de l'Aulnoye mis en place par la Région afin de protéger cette dernière. Le projet implique la destruction pratiquement totale du travail réalisé et le recreusement du site, c'est-à-dire une absurdité, un gâchis financier et environnemental.

Afin d'éviter tout problème et contourner le PLU incompatible de la commune de Le Pin, la préfecture a souhaité mettre en place un P.I.G (projet d'Intérêt General) pour palier ainsi rapidement à un risque éventuel de manque de capacité de stockage faute d'anticipation suffisante et d'absence de volonté de plusieurs Régions à vouloir implanter des décharges de déchets dangereux.. Après mise en place d'une consultation du public malgré l'opposition des associations locales de défense de l'environnement et de FNE Seine et Marne, d'élues nationales (Députée et sénatrice du secteur) ainsi que de la commune de Le Pin, Monsieur le Préfet a qualifié ce projet en P.I.G. par arrêté préfectoral en date du 25/04/2024.

Il se pose alors une question quant à la considération des 30 000 habitants vivant au pied de cette butte qui depuis deux générations semblent avoir pris, au nom de l'intérêt général, leur part de nuisances et de risques inhérents à ce type d'installation et à qui PLACOPLATRE a fait miroiter l'accès à des espaces renaturés pour faire accepter sa carrière. Plus largement, quel crédit apporter aux politiques de l'Etat en matière de réhabilitations ou compensations environnementales réglementaires alors que lui-même ne souhaite pas en assurer la pérennité à court terme quand cela « l'arrange » mais préfère condamner définitivement un territoire à une double peine.....

Claude GAUTRAT, Administrateur de FNE Seine-et-Marne

La ferme cueillette de Servigny ne doit pas disparaître !

**Elle est pourtant menacée par un projet « sites clés en main France 2030 ».
Un coup fatal porté à une entreprise agricole exemplaire.**

Au cœur de Sénart entre Savigny-le-Temple et le « Carré Sénart », s'étend un vaste espace agricole, **la ferme-cueillette de Servigny**, appréciée de tous les citoyens pour sa trouée de verdure naturelle comme pour ses productions maraîchères. Installée en 1985, lors de la création du « Carré » elle a été conçue dès l'origine comme un élément d'équilibre entre nature et béton, dans un complexe urbain qui souhaitait afficher sa singularité de « ville verte ». Le « rond-point de la main verte », qui unit le « Carré » à la « Cueillette », atteste encore, s'il est besoin, le lien étroit et fondamental que les bâtisseurs établissaient entre ces deux composantes complémentaires de leur nouvelle cité.

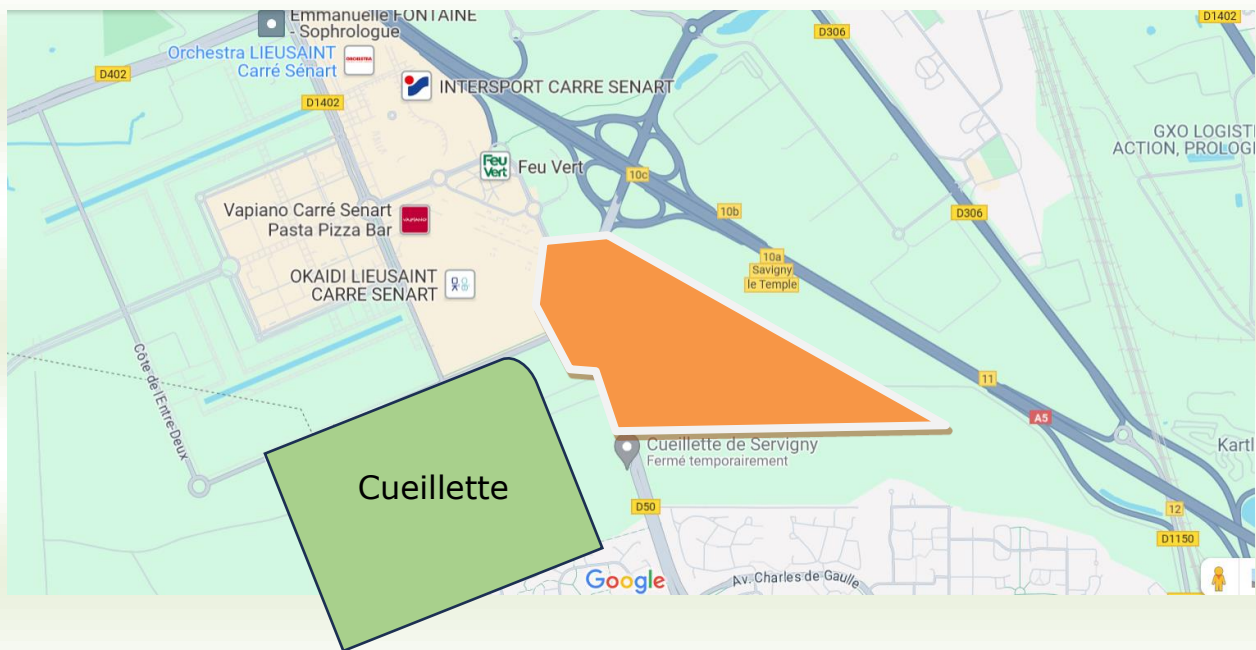
Cette entreprise agricole exemplaire, où s'alimentent plus de quinze mille personnes attachées à une nourriture locale de qualité, est aujourd'hui menacée par un projet

redoutable : Grand Paris Sud, la communauté d'agglomérations, vient de proposer 35 ha parmi les terres les plus fertiles de la Cueillette pour le programme gouvernemental « sites clés en main France 2030 ». L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart nous informe qu'il envisage d'implanter des projets industriels sur les terres qui jouxtent les bâtiments de la ferme, avec l'aménagement routier que cela induit.

Autant dire que ce projet signe l'arrêt de mort de la Cueillette, l'arrêt de mort de la ville verte, la fin de ce qui faisait l'originalité et la fierté légitime de Sénart.

Ce projet, en outre, est en contradiction flagrante avec les slogans de l'agglomération qui se proclame « ville nourricière », « ville innovante », « ville apprenante », etc.

La parcelle convoitée, dite « l'Orme Chipeau », est située entre l'autoroute A5 et la voie d'accès au Carré Sénart depuis Savigny le Temple. Cf. le plan ci-dessous (zone verte).



Ce projet redoutable concerne 70 ha : 35 ha ouverts au public + 35 ha pour assurer la rotation des produits.

Il menace les agriculteurs qui doivent pouvoir vivre de leur travail.

La cueillette est une entreprise créatrice d'emplois, un vivier de jeunes, en stage ou en formation, qui apprennent le métier au contact des anciens. Certains sont logés sur place. Selon les saisons, 20 à 40 salariés se répartissent les travaux de jardinage, de nettoyage des espaces cultivés, des allées, de vente ...

Les aléas climatiques (sècheresse 2023), la lutte incessante contre les ravageurs, les incivilités portent préjudice au bon fonctionnement de l'exploitation qu'il faut surveiller sans cesse, avec discernement.

2023 a été une année climatique très difficile. La longue période de sécheresse a beaucoup nui au maraîchage tandis que la fréquentation de la cueillette a été ralentie par les fortes chaleurs de l'été.

Puis sont venues les pluies excessives de l'automne et de l'hiver dont on commence à mesurer les dégâts sur les récoltes 2024.

Si l'on ajoute à ces difficultés climatiques une diminution des superficies arables on imagine aisément les graves difficultés financières qui risquent d'être fatales pour l'entreprise.

Il menace les citadins qui se verront privés d'un lieu de rencontre incomparable

Membre du réseau « Chapeau de Paille », la Cueillette contribue à l'animation du territoire.

Régulièrement les citadins viennent passer une après-midi en plein air, dans un espace naturel bordé de haies, où ils ressentent les changements de saison. Outre la détente qu'ils procurent à leurs enfants, ils peuvent les initier aux merveilles de la nature, à la qualité des fruits qu'ils rapporteront à la maison, grâce au travail des personnes qui s'y consacrent, qu'ils croisent dans les rangs et dans la ferme et qui leur expliquent comment ils s'y prennent.

S'ils ne peuvent pas cueillir eux-mêmes, une boutique est à leur disposition qui leur offre de surcroît d'autres produits locaux divers dont la provenance est identifiée.

Plusieurs manifestations sont organisées au cours de l'année pour favoriser la rencontre entre consommateur et producteur : le Marché Campagnard, la fête de la Fraise, la cueillette des pommes.

Régulièrement des visites ont lieu avec les scolaires ; écoliers et collégiens apprennent concrètement comment notre terre les nourrit et comme il est important de la respecter.

Il menace la planète au mépris des injonctions qui nous mobilisent tous.

L'Etat ferait-il preuve d'une inconséquence aussi criante ?

Les cultures de plein champ, vertueuses pour l'environnement, innovantes pour l'amélioration de la production locale, sont d'excellentes réalisations de la biodiversité malgré les aléas météorologiques. La nécessité de remplacer les apports chimiques par un travail manuel, un assolement qui permet la conservation, voire l'amélioration de la qualité des sols, la pratique du non labour pour la préservation de la matière organique dans les sols, le désherbage mécanique qui limite l'utilisation d'intrants telles sont, parmi d'autres, les « pratiques culturales responsables » qui font de la Cueillette une entreprise exemplaire.

Ces différentes composantes font que nous ne pouvons pas abandonner la Ferme-Cueillette de Servigny en acceptant qu'elle soit amputée de 35 ha. Cela remettrait en cause le modèle économique et sa pérennité de cette exploitation vertueuse.

Que Grand Paris Sud renonce à ce projet délétère s'il veut rester inscrit dans la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale de GPS (SAAT de mars 2024) qu'il a initiée, s'il veut rester « une agglomération « nourricière » comme il s'affiche dans le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de GPS (SCoT en cours d'adoption), s'il veut tout simplement garder une exploitation « verte » et active, tant appréciée des Sénartais.

Florent Heitz, Président de L'ARNASSEN

Où en sommes-nous ?

A l'issue d'une mobilisation de quinze associations dont FNE Seine-et-Marne, de citoyens, d'une pétition signée par plus de 5500 personnes en peu de temps, le président de la communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud, maire de Lieusaint s'est engagé à ce que les 35 hectares soient sanctuarisées via le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Lieusaint qui « sera révisé tout prochainement » et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération.

Il a aussi annoncé que la préfecture de Seine-et-Marne était informée que cet espace serait préservé.

Et maintenant ?

Les terres resteront à vocation agricole. La question du bail à long terme ou d'une autre forme juridique reste posée. L'exploitation doit en effet pouvoir se projeter.

M. le Préfet de Seine-et-Marne a été saisi de cette demande.

Rester vigilant(e)s !

Le collectif mettra en œuvre une veille sur ce dossier.

Exercice d'alerte autour du site Seveso haut de Grandpuits

Un exercice d'alerte Sécurité civile s'est déroulé mardi matin 19 mars 2024 autour du site Seveso haut de Grandpuits, concernant l'ensemble de la population dans un rayon de 4 kms.

L'alerte a été lancée par le nouveau dispositif public national FR-Alert, qui consiste à utiliser le réseau des détenteurs de téléphones portables, pour informer la population avoisinante. Le signal sonore d'alerte se déclenche automatiquement sur chaque téléphone situé dans la zone.



Cet exercice était destiné à tester le bon fonctionnement et la compréhension du dispositif d'alerte téléphonique.

En cas d'évènement réel, la population du secteur concerné aurait pu recevoir les consignes de sécurité suivantes :

1. Abritez-vous dans un bâtiment clos à proximité

2. Fermez fenêtres, portes et aérations
3. Arrêtez la ventilation
4. Respectez les consignes des autorités (Radio, Site internet et réseaux sociaux de Préf77) et restez en lieu sûr jusqu'à la fin de l'alerte.

En savoir plus

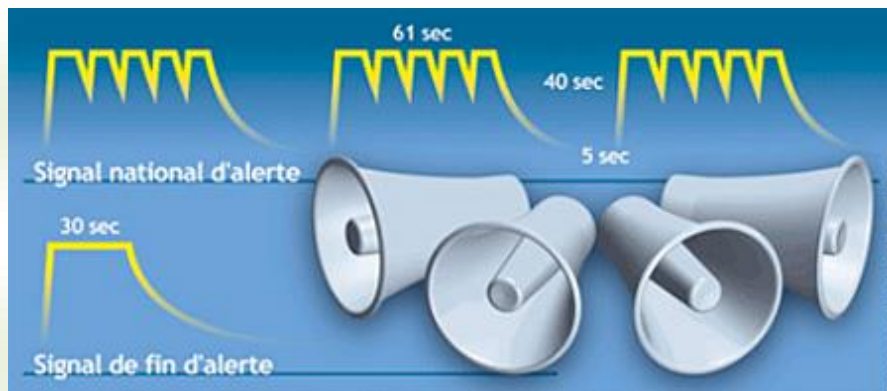
Sur l'exercice :

<https://fr-alert.gouv.fr/les-alertes/FR-ALERT.1710841352.90000.0#info-1>

Sur le dispositif FR-Alert :

<https://fr-alert.gouv.fr/propos>

Ce nouveau dispositif peut être combiné avec le déclenchement des sirènes d'alerte classiques présentes sur les sites industriels à risque. La population alertée par ces signaux, est censée appliquer les consignes de sécurité diffusées que l'on retrouve aussi dans les plaquettes d'information distribuées aux riverains de sites Seveso haut (dans le périmètre dit Plan Particulier d'Intervention).



Tous les risques majeurs présents sur la commune doivent aussi figurer dans le Document d'Information Communal sur les risques Majeurs (DICRIM) mis à disposition dans la plupart des cas sur le site Internet de la commune.

Ainsi prévenus, les habitants devraient adopter les comportements adaptés à la situation. Mais la sensibilisation des habitants à cette « culture du risque » reste trop souvent timide de la part des autorités publiques et peut engendrer des problèmes en cas d'accident, comme l'a encore démontré la gestion approximative de l'information lors de l'accident Lubrizol de Rouen en septembre 2019.

Le système FR-Alert est néanmoins un excellent outil d'information en temps réel que tout le monde devrait connaître.

Jean-François Dupont, Co-Président de FNE Seine-et-Marne

Fête de la nature : Soliculus était au rendez-vous !

En forêt de Bréviande (Vert-Saint-Denis)



Création des enfants d'écoles de Vert-Saint-Denis, de centres de loisirs de Cesson et Vert-Saint-Denis accompagnés par Florence Menet, professeure d'art plastique du Syndicat Intercommunal.

Œuvre collective autour de la biodiversité, des milieux variés de la planète.

Chaque groupe d'enfant a travaillé sur un morceau de la fresque qui fait 12m de long.



Asintmah et Maître G se sont retrouvés pour préparer la Fête de la nature ! Heureux de rencontrer les tribus du développement durable et de la transition pour l'organisation de cette manifestation.

Des heures et des heures de réflexion, de partage, de préparation et d'actions depuis le mois de janvier. Et aussi de débats pour le côté ... gaulois.

Dès le vendredi, un ciné-débat autour du film « Le chêne » rencontra un franc succès.

Soliculus, inattendu mais généreux, réchauffait le village autour de la maison de l'environnement et son compagnon, le ciel, apportait une lumière porteuse d'énergie pour les habitants, les tribus qui s'activaient pour préparer le lieu, jeunes, moins jeunes et ... vraiment moins jeunes.

Le public était au rendez-vous avec plus de trois cents visiteurs ! C'était la fête !

L'ambiance conviviale, l'animation de Microïd, les échanges, les jeux, le cyclo-bar à jus, les visites, confortaient ce plaisir d'être ensemble.

Soliculus a, ce jour-là, réchauffé plus que les corps.

Mais il a fallu ranger après la fête et se donner rendez-vous en 2025 !

A Montereau-Fault-Yonne

A l'occasion de la fête de la nature, une cinquantaine de participants enfants et adultes sont venus découvrir les magnifiques couleurs et les formes étranges des fleurs et petites bêtes sauvages présentes dans la Réserve Naturelle Régionale de Montereau. Les deux stars ont été l'Ophrys abeille et le Caloptérix élégant. Les odeurs sans pareilles des fleurs et feuilles du Sureau noir et de l'Origan ont été appréciées de même que les « Oreilles de lapin », si douces à caresser. Pour plusieurs personnes, c'était la première fois de leur vie qu'ils osaient s'aventurer en pleine nature, à moins d'un kilomètre de leur domicile. Tous ont dit qu'ils avaient beaucoup apprécié ; un encouragement certain à recommencer.



En d'autres lieux, en Seine-et-Marne, des associations de France Nature Environnement Seine-et-Marne participaient à la Fête de la Nature, c'est naturel !



Je vous présente la maison forestière ! En chantier !

Depuis dix ans que nous sommes résidents à la maison forestière de Bréviande, le temps était venu de procéder à quelques travaux d'embellissement. Décision était prise de se retrousser les manches et d'alimenter en huile de coude les membres supérieurs pour brosser, poncer, colmater, boucher les trous, éclairer d'un jour nouveau et enfin peindre les extérieurs et certaines pièces de l'intérieur de la maison forestière sans parler de la plomberie qui est toujours une activité redoutable et redoutée.

Une volonté farouche s'est emparé des membres du Conseil d'Administration, des sympathisants, adhérents ou pas, appelés à la rescousse pour pouvoir aligner une dizaine de personne sur trois jours. Du jamais vu, foi d'adhérent...

Pour garder le rythme, nous avons été suralimentés par notre trésorière qui s'était transformée en cantinière chevronnée. On ne dira jamais assez qu'une bonne gamelle contribue au moral des troupes.

Les flûtes de sortie n'étaient pas là pour donner un rythme de galère mais plutôt pour apaiser les douleurs en fin de journée qui tenaillaient les articulations très sollicitées toute la journée.

Des photos du chantier



Allez, on a le matériel !

En haut de l'échelle, ...
les co-présidents





Travailler, c'est trop dur !

Une journée sans fausses notes ou ... presque !



Il faudra certes continuer mais le souvenir laissé par l'ambiance très conviviale est déjà une invitation pour une suite à donner.

Pascal Machu, Co-Président de FNE Seine-et-Marne

Traces d'animaux dans la neige : une dernière fois ?

Les photos de traces de mammifères et d'oiseaux ont été prises à Montereau-Fault-Yonne par **Marie-Paule Duflot, administratrice de FNE Seine-et-Marne**. A qui appartiennent-elles ? Les réponses



Moineau



Pigeon



Musaraigne



Chien



Renard



Chat



Ecureuil



Voiture



Lièvre

Qui a dit ?

Le dernier numéro

« *Ecologie : ne respirez jamais avant d'avoir fait bouillir votre air !* »

Pierre Doris

« *La terre n'est pas une plateforme pour l'humanité, c'est un être vivant. Nous ne sommes pas sur elle, mais une partie d'elle. Sa santé est notre santé.* »

Thomas Moore

« *S'il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer.* »

Albert Einstein

Et maintenant

« *Regardez profondément dans la nature, et alors vous comprendrez tout beaucoup mieux.* »

« Si la civilisation est de survivre, elle doit survivre sur l'intérêt, pas le capital, de la nature. »

« La sagesse de la terre est une complicité totale entre l'homme et son environnement »

Ronald Wright, Pierre-Jakez Helias, Albert Einstein

FNE Seine-et-Marne : nous contacter, nous rejoindre

Donnez votre avis

Vous avez :
Un intérêt particulier,
une compétence dans
les domaines de la
nature,
de l'environnement, du
développement durable
Une expérience, une
opinion, un article à
partager ?

Consultez
[Notre blog](#)

Contactez-nous

Par mail

fne77@orange.fr
Par téléphone :
01.64.71.03.78

Par courrier

France Nature
Environnement Seine-
et-Marne
Mairie de Vert-Saint-
Denis
2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis

Du Château



À La Maison forestière de Bréviande



Nous soutenir : faire un don, adhérer



Je soutiens

France Nature Environnement Seine-et-Marne !

Je donne ----- €

- 1) **Au nom d'une association, d'une organisation, d'une société, d'une entreprise**

Nom de l'organisme :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

- 2) **À titre personnel**

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

Je fais un don par

Virement Chèque

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par

Email Courrier

RIB : Crédit agricole – IBAN de FNE S&M

IBAN : FR76 1870 6000 0001 9723 5900 092 - AGRIFRPP887

France Nature Environnement Seine-et-Marne est membre de France Nature Environnement Île-de-France et affiliée à France Nature Environnement

Contacts : 01 64 71 03 78 ou fne77@orange.fr

FNE Seine-et-Marne, Hôtel de ville, 2 rue Pasteur 77240 Vert-Saint-Denis

Adhérer à

France Nature Environnement Seine-et-Marne

[Bulletin d'adhésion individuelle ou familiale](#)

[Bulletin d'adhésion associative](#)